

Délibération n° 2017-11-34

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Communautaire du 12 décembre 2017

Objet

Approbation de la
déclaration de projet
n° 3 sur le PLU
d'Issoire

Rapporteur

COSTON David

Date de convocation

6 décembre 2017

Date d'affichage du compte-rendu

19 décembre 2017

Nombre de conseillers

En exercice : 126
Présents : 93
Votants : 103
Pour : 103
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille dix-sept, le 12 décembre à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante : ALETON Danielle, ARCHIMBAUD Guy, ASTIER Raymond, BACQUET Jean-Paul, BARDY André, BARRAUD Bertrand, BARRÉ Annick, BASTIEN Gérard, BAYSSAT Marie, BERIOT Didier, BERTHELOT Pascal, BESSEYRE Fabien, BESSON Jean-Louis, BLANJARD Michel, BONNAFOUX Daniel, BOURG François, BOURGNE Françoise, BOYER Elie, BRONNER Ulrich, CHABAUD Christian, CHALLET Vincent, CHANAL Jean-Paul, CHANY Georgette, CHASSANG Jean-Pierre, CHASSANY Georges, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, CODRON Maryse, COLLET Jean-Pierre, CORRE Jean-Marie, CORREIA Emmanuel, COSTE Yves, COSTON David, CREGUT François, CROZE Yves-Serge, DABERT Jean-Claude, DE MULDER Jean-Pierre, DENAIVES Catherine, DESVIGNES Jean, DRUELLE Jean-Claude, DUBESSY Florence, DUBOST Philippe, DYNDAS Eric, FANJUL José, FRAISSE Pierre-Luc, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GOUEZEC Jean-François, GUEUGNOT Jean-Pierre, HERBST Nadine, IGONIN Bernard, JAFFEUX Sébastien, JAMON Marc, JOLIVET Sylvie, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LAGARDE Maguy, LAMOUREUX Jean-François, LE GAL Claude, LEGENDRE Denis, LENEGRE Jean-Louis, LIVET Bertrand, MAERTEN Christian, MAHOUDEAUX Gaëlle, MAISONNEUVE Alain (suppléant de FRADIN Guy), MARAIS René, MARTINANT Pierre, MASSEBOEUF Claude, MEALLET Roger-Jean, NICOLLET Michel, OLIVIER Christian, PAGESSE Pierre (suppléant de LETELLIER Josiane), PELISSIER Patrick, PELOU Michel, PEREIRA-MAURIAT Christine, PERRON Jean-Yves, PETEILH Sandra, PIERZCHALA Freddie, POMEL Michel, RAVEL Pierre, RKINA Mohamed, ROCHETTE Christophe, RODDIER Gilles, ROUSSEL Chantal, ROUX Bernard, SAUVANT Jean-Pierre, SERMAGE André (suppléant de CHANIMBAUD Lionel), THEVENET Emilie (suppléante de CONTOUX Michel), THEVIER Gérard, TINET Georges, TOULOUZE Michel, VARISCHETTI Martine, VEISSIERE Bernard, VIALLET Richard.

Absents ayant donné pouvoir (10) : BRUN Pascale à MAHOUDEAUX Gaëlle, BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine, DESGEORGES André à MARTINANT Pierre, ESBELIN Nicole à LAGARDE Maguy, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, GREGORIS Cécile à DESVIGNES Jean, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, PAILLONCY Brigitte à BRONNER Ulrich, SALVINI Luc à ALETON Danielle, SAUX Marie-Pierre à THEVIER Gérard.

Absents représentés (4) : CHANIMBAUD Lionel, CONTOUX Michel, FRADIN Guy, LETELLIER Josiane.

Absents (23) : ALLART Sébastien, BARBET Laurent, BARTHOMEUF Serge, BERENBAUM Emeric, BERNARD Jean-Paul, COSTON Marie, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, GARNAVAULT Philippe, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, KAROUTZOS Christian, LANCRENON Maria, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, PRADIER Laurent, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

VU le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L. 153-54 à L. 153-59 ;

VU le plan local d'urbanisme approuvé par délibération de la commune d'Issoire en date du 19 juin 2012 ;

VU le compte rendu de la réunion d'examen conjoint du 6 juillet 2017 ;

VU l'avis favorable du commissaire enquêteur en date du 31 octobre 2017 ;

VU le dossier ci-annexé ;

CONSIDÉRANT qu'en février 2017, l'Agglo Pays d'Issoire a débuté la réalisation d'un dossier de déclaration de projet sur le PLU d'Issoire, et que cette déclaration de projet concerne la modification du zonage et du règlement du PLU sur la parcelle ZI 130 afin d'y construire une chaufferie collective bois, sous maîtrise d'ouvrage de la ville d'Issoire ;

CONSIDÉRANT que le projet a été transmis à l'Autorité environnementale le 6 juin 2017 et a été présenté aux personnes publiques associées lors d'une réunion d'examen conjoint le 6 juillet 2017 ;

CONSIDÉRANT que ce projet a fait l'objet d'une enquête publique du 11 septembre au 12 octobre 2017 inclus, et que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur ce projet ;

CONSIDÉRANT que, suite à la phase de consultation et d'enquête publique, le dossier a fait l'objet de modifications afin de répondre aux demandes des partenaires, principalement l'État ;

CONSIDÉRANT que le dossier est consultable auprès du service Planification de l'Agglo Pays d'Issoire et sur le site internet de l'Agglo Pays d'Issoire ;

CONSIDÉRANT que le projet est prêt à être approuvé et le dossier de déclaration de projet n°3 emportant mise en compatibilité du PLU d'Issoire comprend :

- le rapport de présentation ;
- l'étude de faisabilité d'une chaudière collective bois de janvier 2016 ;

CONSIDÉRANT que le dossier relatif à la déclaration de projet est tenu à la disposition du public à l'Agglo Pays d'Issoire et à la mairie, aux heures et jours d'ouverture au public, ainsi qu'à la Sous-préfecture d'Issoire ;

CONSIDÉRANT que la délibération fera l'objet d'un affichage à l'Agglo Pays d'Issoire et en mairie durant trois mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département ;

CONSIDÉRANT que cette délibération deviendra exécutoire à compter de sa réception en sous-préfecture, sous réserve de l'accomplissement de mesures de publicité visées ci-dessus ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d'approuver cette déclaration de projet n°3 emportant mise en compatibilité du PLU d'Issoire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET

Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 21 /12/2017

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 21 /12/2017

